

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CIQ « ARC DE MEYRAN »

Le 27/1/2012

Au collège Arc de Meyran

oooooo

## **Accueil :**

Présents :

### **Les Elus :**

- Madame Danielle SANTAMARIA - en charge des relations avec les CIQ de la communauté du Pays d'Aix,
- Monsieur Henri MATAS - maire du Val St André
- Monsieur Stéphane Paoli, responsable de la circulation – excusé

**Les invités :** les représentants des CIQ voisins :

- CIQ mieux vivre ensemble
- CIQ Pont des 3 Sautets
- CIQ du Pignonnet

**Les Adhérents : 29**

## **Présentation du CIQ :**

Son périmètre



Le CIQ a été créé en décembre 2011 afin d'assurer le lien entre les résidents du quartier et la Mairie.

Il représente outre les 400 logements (dont un grand nombre vient d'être créé), les intérêts des 2.500 élèves des lycées et collèges, ainsi que ceux des 5 hôtels et restaurants situés dans son périmètre.

Le principal parc des sports de la ville d'Aix.

Nombre d'adhérents au CIQ : plus d'une trentaine à ce jour, soit un pourcentage significatif de la population locale.

## **But du CIQ :**

- Valoriser l'environnement
- Défendre les conditions de vie
- Être acteur et force de proposition auprès des élus
- Développer la convivialité et renforcer le tissu social
- Organiser des animations propres au quartier

## ***Election des Administrateurs :***

A l'unanimité, les membres du Bureau ci-dessous ont été élus, pour un mandat de 2 ans :

### **Président**

Jean Pierre PILLARD

### **Conseils en matière juridique**

Sophie MOUTHON

### **Vice président**

Frédéric JARROU

### **Responsables des espaces verts**

Claude SIMON

### **Secrétaire**

Mireille DELAIRE

Augustin CIATTONI

### **Trésorier**

Pierre LACHENY

## **LES PREOCCUPATIONS ACTUELLES :**

### ***I      Actions prioritaires :***

#### **1. Les risques majeurs**

Les risques majeurs ne sont connus que par une faible partie de la population. Les nouveaux arrivants, qui n'ont pas la curiosité de visiter le site internet de la Mairie d'AIX EN PROVENCE n'en mesurent pas le danger.

Il apparait nécessaire de renouveler l'information à l'ensemble des habitants du quartier : diffusion d'un dépliant, affichette indiquant les procédures d'alerte, les points de rassemblement, etc....

Il y aurait trois risques majeurs :

- LA RUPTURE DU BARRAGE DE BIMONT
- LES CRUES DE L'ARC ET DE LA TORSE
- TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (autoroute)

Si le barrage de BIMONT venait à céder, nous n'aurions que 10 mn pour quitter les lieux.

Les CIQ présents ont indiqué qu'il existait sur internet toutes les informations nécessaires à l'information des habitants. Le CIQ va ainsi collecter les informations et réfléchir aux différentes solutions qui permettront de rendre ces informations disponibles et visibles.

#### **2. La voirie**

- Le nettoyage régulier des rues, des espaces verts (et leur remise à niveau) effectués initialement par la SEMEPA est demandé.
- Le nettoyage régulier des bords de l'Arc, élagage, et remplacement des arbres mort. Et nettoyage des terrains pollués par les squats d'été sont réclamés; le but étant de rendre cet endroit plus attrayant, et en faire un lieu touristique ;
- Réfection du petit pont au bout du chemin de l'Arc (en allant vers le camping), qui est impraticable lors des pluies.
- La création d'un éclairage public chemin de la cible, en particulier au bord des habitations afin de dissuader la présence d'exhibitionnistes, de dealers, et de voyeurs ;
- Le CIQ demande la communication de l'autorisation donnée aux forains par la Mairie, pour disposer du parking du stade; elle devrait être soumise à des règles d'utilisation strictes qui seraient suivies par des « placiers » et limitée dans le temps. La surpopulation qui occupe à long terme (6 mois) cet emplacement crée de fortes nuisances. Actuellement les collecteurs sont insuffisants pour recueillir les eaux usées qui sont donc déversées dans les bouches

d'eaux pluviales : odeurs nauséabondes, colonies de rats. C'est de ces cuves d'eau pluviale que provient l'eau d'arrosage des terrains de sport, d'où la pollution. De plus les branchements qu'ils effectuent sont ils autorisés (eau, électricité, eaux sales). Les connexions électriques sauvages (fils à nu) mises en place par les forains eux mêmes sont un danger pour la population, notamment les enfants nombreux dans ce périmètre.

En tout état de cause, ces forains devraient être réorientés vers des terrains dotés d'installations qui obéissent aux normes de sécurité et d'hygiène.

Cette relocalisation permettrait ainsi à ce terrain de retrouver son utilisation d'origine : permettre aux résidents et riverains de disposer de places de parking qui font déjà défaut (actuellement de nombreuses voitures sont en infraction, parkées sur les trottoirs, et sur la piste cyclable de l'avenue des Infirmeries) et dont le besoin va aller croissant compte tenu des projets en cours.

Il convient de suivre le projet de « relocalisation » de ces forains.

Un rendez-vous a été fixé avec Monsieur Suzini, le 7 février 2012 afin d'évoquer ce problème qui est un réel souci pour l'ensemble des Adhérents.

Monsieur MATAS a également indiqué qu'il allait prendre contact avec le responsable des forains pour évoquer les problèmes soulevés (notamment les branchements sauvages dangereux).

- L'interdiction des squats des gens du voyage (Roms...) qui polluent les terrains attenants, jamais nettoyés, et qui créent des nuisances importantes pour les résidents voisins (résidence hôtelière, parc des sports, etc.) est vivement souhaitée;
- La création d'un parking complémentaire derrière le lycée afin de dégager le chemin de la cible et le rendre à une circulation à double sens ;
- Prévoir des parkings complémentaires aux abords des futurs gymnases.
- Lors des « vide greniers » des stationnements sauvages bloquent parfois l'entrée du Novotel

### **3. Sécurité des biens et des personnes :**

#### Polices municipales et nationales :

Le quartier est considéré par la police comme « calme ».

Des conseils de prudence sont toutefois donnés : fermer les portes à double tour, ne pas ouvrir aux inconnus, divulguer les codes le moins possible, signaler les comportements douteux, investir dans des serrures 3/5 points.

Les rondes de police nationales et municipales seront intensifiées tant à l'intérieur de la Villa Pauline que sur les bords de l'Arc.

Piste d'amélioration pour les résidences :

- mise en place de caméras avec surveillance, une étude a été demandée

#### Circulation des piétons et cycles :

Il est également demandé de mettre des panneaux d'interdiction de stationner des 2 côtés de la rue Henri MOISSAN, afin de permettre le croisement des véhicules (surtout lors de la mise en service des 2 futurs gymnases) et de verbaliser les véhicules en infraction.

La pose de plots pourrait laisser les trottoirs libres et permettre l'utilisation de la piste cyclable et laisser les trottoirs aux piétons : les enfants du collège et ceux se rendant au complexe sportif sont obligés d'emprunter la chaussée, majorant ainsi les risques d'accident.

La pose de ralentisseurs avenue des Infirmes au droit du parc des sports pour sécuriser le déplacement des enfants venant du collège, en extrémité de l'avenue dont le rétrécissement rend dangereux les sorties des villas ainsi que sur l'extrémité du chemin de la cible.

#### 4. L'urbanisme

Volonté du CIQ de participer à l'élaboration du PLU  
Passage à double sens de l'avenue Jean Coste  
Des réunions d'information et de consultation sont organisées par Mme Le Maire, quartier par quartier.  
De gros aménagements sont prévus dans les années à venir

Il semblerait qu'il existe un projet de bouclage du chemin de la cible vers l'avenue des infirmes : qu'en est-il ?

L'augmentation prévue du trafic sur l'avenue de l'Arc de Meyran mérite des aménagements : les résidents souhaitent être consultés sur le détail de ce projet.

#### 5. Internet :

Une liaison à haut débit arrive au lycée et au collège, celle-ci est réservée à ces établissements. En revanche, tous les autres résidents du quartier sont condamnés à de très faibles débits (500Kbps en voie descendante, et 232 kbps en voie montante).

Cette liaison « bas débit » est inadaptée au développement du quartier, et préjudiciable aux activités professionnelles locales (avocat, médecin, télétravail, hôtellerie ... ), et aux 570 résidents du quartier.

Le prolongement de la ligne existante haut débit avec un nouveau répartiteur ne nécessite pas d'ouvrir des tranchées et ne devrait pas représenter un investissement coûteux, Il est demandé qu'une étude sérieuse soit menée sur le sujet, en chiffrant le coût réel de cet aménagement.

La fédération des CIQ est déjà saisie du problème.

## II **Actions moyen terme :**

### 1 **Convivialité et animations**

Une fête des voisins est envisagée pour juin 2012 / début juillet

Quelles sont les attentes du quartier ? Y a-t-il un intérêt pour des manifestations culturelles ?

Il serait souhaitable de faire intervenir les jeunes, un moyen de les sensibiliser sur l'environnement.  
Nous avons la chance d'avoir un collège et un lycée à proximité.

La création d'un site internet paraît être le meilleur moyen pour se faire connaître, et contacter le plus grand nombre. Ce qui rendra nos actions plus efficaces.

Mme Annie PIOLAT, adhérente au CIQ, se propose de participer à cette création.

## III **Budget prévisionnel 2012 :**

<b>Recettes prévisionnelles</b>		
32 adhésions x 10 € :		320€
<b>Dépenses prévisionnelles</b>		
Assurance :	100€	
Adhésion à la fédération CIQ	30€	
Journal officiel :	44€	
Reprographie :	64€	
Frais postaux :	20€	
Frais administratif :	50€	
<b>Total :</b>		<b>308€</b>

Le budget est voté à l'unanimité

#### **IV Intervention des élus**

Monsieur Henri MATAS, Maire de Val st André prend la parole.

Il a dans son périmètre 4 CIQ.

Depuis 2008 il avance sur des projets et il espère avoir avec notre CIQ de bonnes relations.

#### **V Conclusions**

Fréquence des réunions

Réunions plénières : trimestrielles

Réunions du bureau : mensuelles

---

Monsieur Jean-Pierre Pillard  
Président

---

Monsieur Frédéric Jarrou  
Vice-Président

---

Madame Mireille Delaire  
Secrétaire